



S.D.P.R.E.E.S.-F.O.- 42

Syndicat départemental des personnels de la recherche et des établissements d'enseignement supérieur - Force Ouvrière - Loire

Représentant syndical : Jean-Claude Jarrige, I.U.T., La Métare

Contact : 04-77-46-34-83

e-mail : jeanclaude.jarrige@univ-st-etienne.fr

site : <http://sdpreesfo42.free.fr>

Aux personnels de l'Université Jean-Monnet

Masterisation : le vote négatif du C.NE.S.E.R. les réponses du président de Lyon I pour l'I.U.F.M. de Lyon-St-Etienne

■ Le 21 décembre le Conseil National de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) avait à examiner le projet de cadrage de la « masterisation » de la formation des enseignants des Premier et Second Degrés, cadrage exprimé dans un projet de circulaire. **Le CNESER a alors formulé un vote sans appel, puisque 35 membres sur 39 ont émis un avis négatif. Parmi les votants contre le « cadrage », il y a bien sûr les représentants F.O., qui ont toujours défendu la revendication d'abandon de toute forme de masterisation.** Mais aussi, fait plus exceptionnel, tous les autres syndicats et même la **Conférence des Présidents d'Université (C.P.U.)**. Les trois votes pour émanent de l'U.N.I. (2) et du Medef (1). Une abstention (P.E.E.P.).

■ Par ailleurs **les syndicats Force Ouvrière** de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur de l'académie de Lyon **ont pris l'initiative d'interpeller le président de l'université de Lyon I, université qui inclut l'I.U.F.M. de l'académie comme une composante**, à propos de la mise en place de la « masterisation » (donc de la mise en oeuvre de la circulaire). Une délégation de personnels de l'antenne I.U.F.M. de Saint-Etienne accompagnait les représentants F.O.

■ L'entrevue a eu lieu le 4 janvier. Voici les éléments importants des **réponses du président Lyon I**, formulées en accord avec le directeur de l'I.U.F.M., également présent à l'entrevue :

- **il ne peut donner de garantie quant à l'avenir de l'ensemble des personnels de l'I.U.F.M. dans l'académie ;**
- par ailleurs, **il souhaite que la circulaire ministérielle relative à la « masterisation » soit appliquée sans tarder, c'est-à-dire que les maquettes de Masters incluant la formation des enseignants soient remontées au plus vite au Ministère.**

En résumé :

-> **Aucune garantie quant à l'avenir des personnels des I.U.F.M.**

-> **Une contradiction surprenante sur la « masterisation ». Rappelons en effet que le président de l'université Lyon I est aussi le président de la C.P.U. Alors que la C.P.U. émet un vote négatif au CNESER, son président, dans son université (et donc dans l'académie), demande l'application à marche forcée de la masterisation !**

On voit là les conséquences directes de la « masterisation » sur les personnels. Le SDPREES-F.O.-42 réaffirme donc ses revendications d'abrogation des décrets sur la mastérisation, de retrait de la circulaire du 28 août 2009 qui envoie 150 000 étudiants en stages « d'apprentissage », de maintien du recrutement à Bac + 3 (Bac + 4 pour l'agrégation), de maintien des concours sous leur forme actuelle avec le maintien de la qualification disciplinaire, de maintien de tous les sites IUFM et de tous leurs postes.